Chers parents,

L’enseignante ou l’enseignant de votre enfant est absent et non remplacé(e).

Chaque jour, plusieurs dizaines de classes dans le département du Doubs ne bénéficient pas d’un enseignant (à titre d’exemple, plus de 48 classes par jour au mois de février 2019).

L’accueil des élèves est alors assuré par les autres classes dès lors que les parents le souhaitent. Les effectifs par classe se retrouvent ainsi nettement augmentés, portant atteinte aux apprentissages. De plus, les élèves ainsi accueillis ne peuvent bénéficier de l’enseignement auquel ils ont pourtant droit mais sont « en garderie » dans les classes d’accueil.

Ni les parents d’élèves ni les enseignants ne sont responsables de cette situation due à un effectif d’enseignants insuffisant dans le département.

Néanmoins, il vous est possible d’alerter l’institution sur ce dysfonctionnement en prenant contact avec l’administration de la circonscription de Pontarlier dès lors que :

* votre enfant ne bénéficie pas de l’enseignement auquel il a droit

ou

* la qualité de ses apprentissages est mise à mal par un effectif de classe excessif dû à l’accueil d’élèves dont l’enseignant n’est pas remplacé.

En composant le 03 81 39 10 74 (ou en cas d’impossibilité en écrivant à [ce.ienp.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.ienp.dsden25@ac-besancon.fr)), vous aurez affaire à la secrétaire de circonscription qui n’est en rien responsable de cette situation mais à qui vous pourrez demander de bien vouloir transmettre votre message à Mme l’Inspectrice de la circonscription.